

## Une tour, un jardin, un ancien couvent et un pont au palmarès de la 30<sup>ème</sup> édition du Concours Lumières® !

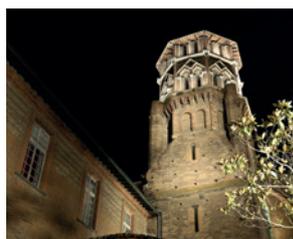


La Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte d'Elbeuf-sur-Seine (76) remporte le premier prix pour la valorisation nocturne d'une tour d'habitation. Le deuxième prix récompense la ville de Nîmes (30) pour la mise en lumière des Jardins de la Fontaine et le 3<sup>ème</sup> prix, la ville de Toulouse (31) pour la mise en valeur du Musée des Augustins. Une mention spéciale a également été décernée à la Ville de Strasbourg (67) pour l'éclairage du pont Beatus Rhenanus qui enjambe le Rhin.

Le 15 mai dernier, **Guy Geoffroy, Président de l'association des Éco Maires et Maire de Combs-la-Ville (77)**, présidait pour la première fois le jury du Concours Lumières®, organisé depuis 1987 par le SERCE en partenariat avec Philips Lighting.

Sur les 29 dossiers présentés, le jury a retenu trois manières d'appréhender la valorisation par la lumière de sites très différents. Qu'il s'agisse de relier au paysage urbain une tour d'habitation, de magnifier un parc en invitant à sa (re)découverte nocturne ou de révéler aux passants un édifice historique central mais presque oublié dans la pénombre, les trois réalisations primées attestent du rôle joué par l'éclairage comme vecteur de valorisation et d'animation. Éclairé avec soin, chaque site offre ainsi une vision renouvelée, empreinte de poésie.

Le jury a particulièrement apprécié la cohérence de ces mises en lumière par rapport à leur environnement, leur fonction ou le passé historique du site ainsi valorisé. Très sensibilisé à l'impact environnemental de l'éclairage, il a également pris en compte la performance énergétique de l'installation, l'intégration des équipements afin de réduire leurs impacts visuels et la réduction des nuisances lumineuses.



**Guy Geoffroy**  
Président du Jury  
du Concours Lumières®

« Je suis à la fois honoré et enchanté d'avoir été nommé à la présidence du Concours Lumières® et de partager cette expérience avec un jury éclectique particulièrement compétent, et paritaire de surcroît.

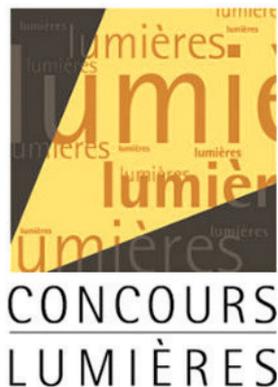
*J'ai également été impressionné par la richesse des candidatures, le nombre et la diversité des projets présentés (différents volumes financiers, nature des lieux, publics ou privés, variété des maîtres d'ouvrage) et leur niveau d'aboutissement. Du point de vue organisationnel, il convient de féliciter le SERCE pour la grande qualité de préparation des dossiers, qui a permis au jury de réaliser une analyse réellement poussée de chacun des projets.*

*Pour attribuer les prix de cette nouvelle édition, j'ai veillé à ce qu'à chaque étape de délibération, nous soyons tous d'accord sur la légitimité des échanges et des votes et que les décisions soient prises sans réserve, par tous les membres du jury, au terme d'une réflexion collective, responsable et argumentée. Le palmarès 2018 reflète donc la synthèse optimale de toutes les opinions.*

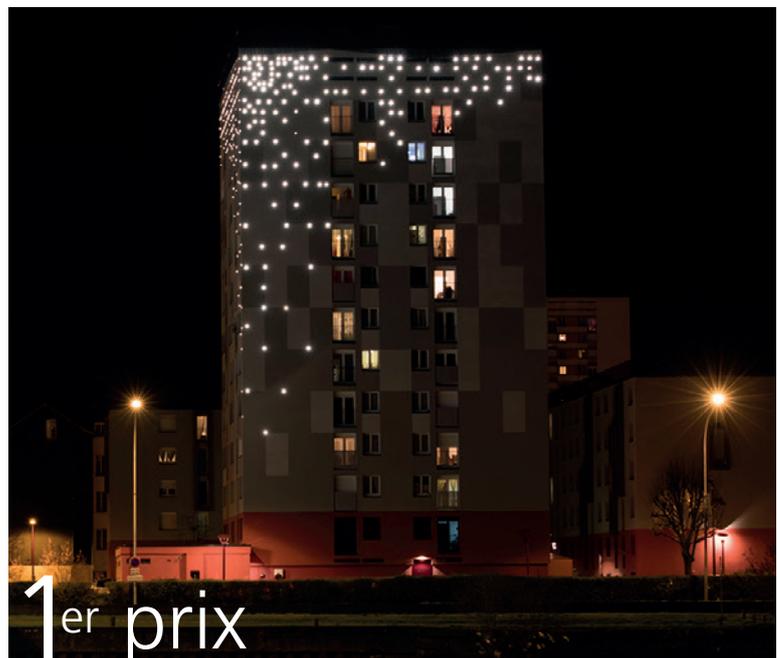
*Ce concours, qui existe depuis 30 ans, est l'expression même du rôle prépondérant que joue l'éclairage dans l'attractivité et l'animation des territoires. Intelligemment pensé et géré, il optimise la sécurité des personnes et les activités des communes et de leurs habitants.*

*L'éclairage répond désormais à des enjeux essentiels de société, sur lesquels les collectivités ne peuvent se permettre de faire l'impasse. Des enjeux de durabilité des installations avec la nouvelle technologie LED, des enjeux économiques avec des investissements rapidement rentabilisés grâce aux économies générées, mais également des enjeux écologiques pour lutter contre la pollution lumineuse, un des facteurs qui favorise le dérèglement du climat et de la biodiversité.*

*La mise en valeur du patrimoine, quelle que soit sa nature et son envergure est un atout supplémentaire pour toutes les communes, quelle que soit leur taille. Elle est facteur de développement économique grâce à son attractivité, facteur de fierté pour les habitants lorsqu'elle revêt un caractère à forte valeur ajoutée et facteur de bien-être en devenant un élément structurant et sécurisant, reflétant une image positive et rassurante de la commune. »*



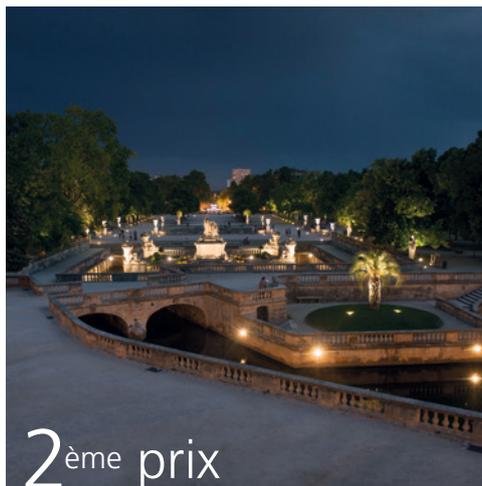
Autour du Président du jury, **Guy Geoffroy**, Président de l'association des Eco Maires (Maire de Combs la Ville - 77) étaient réunis pour délibérer : **Milena Chessa**, Journaliste du service "Architecture & Urbanisme" de la rédaction du Moniteur ; **Stéphane Delagneau**, Conseiller municipal délégué à l'Assainissement et à l'Éclairage public de la ville de Longjumeau (91), Chef de service Réseaux - Éclairage public - Assainissement de Grand Paris Seine Ouest (GPSO) ; **Thierry Digoïn Danzin**, Conseiller régional du SERCE pour la région Ile-de-France ; **Jean-Pascal Lemeunier**, Conseiller à l'architecture du Pôle Patrimoine à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est, membre de l'Association des Architectes des Bâtiments de France (ANABF) et **Philippe Thebaud**, Co-fondateur et Vice-Président de Land'Act, membre de la Fédération Française du Paysage.



## **Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte d'Elbeuf-sur-Seine (76 - Seine Maritime)** **Mise en lumière de la tour TR2, immeuble d'habitation**

Située en entrée de ville, dans une Zone Urbaine Sensible, la tour TR2, construite en 1972, accueille 45 logements locatifs sociaux. Profitant d'importants travaux d'isolation par l'extérieur, la SAIEM de la Ville d'Elbeuf a décidé de mettre en lumière cette tour d'habitation, située à proximité du pont Guynemer déjà éclairé. Plus de 300 spots à LED de couleur blanche ont été intégrés à l'enveloppe isolante pour consteller d'étoiles les façades Nord et Est de l'édifice, tandis que le socle urbain reste dans la pénombre. La nuit, l'éclairage intérieur des logements anime la façade avant de s'éteindre, laissant la place au spectacle apaisant d'un ciel étoilé se reflétant dans la Seine. Ainsi éclairée, cette tour, dans un quartier qui a pu être stigmatisé autrefois, signale de façon poétique l'entrée de la ville. Une portée symbolique qui n'a pas échappé aux membres du jury, séduits par cette initiative originale et vertueuse.

- Puissance installée : 626 W
- Concepteur lumière : Boucle de Seine Architecture
- Installateur : Artelec
- Équipements fournis par : Luce & Light

2<sup>ème</sup> prix

Crédits photos © Ville de Nîmes - Julien lefebvre

### Ville de Nîmes (30) Mise en lumière des Jardins de la Fontaine

Créé en 1745, ce "jardin remarquable" à la française est labélisé par le Ministère de la Culture. Réalisée avec soin, la mise en scène lumineuse permet de redécouvrir les vestiges antiques qu'il abrite ainsi que son importante statuaire et ses nombreux bassins. Bien délimitées le jour, les allées sont balisées, une fois la nuit tombée, par des bouquets d'arbres éclairés d'une lumière douce. Situées sur les contreforts de la colline, les frondaisons illuminées et agitées par le vent servent de décor à la fontaine monumentale. Parfaitement intégrés et dissimulés au regard le jour, les 221 projecteurs ou réglettes LED illuminent d'abord la végétation, puis s'éteignent doucement pour laisser place à un éclairage plus accentué des statues.

Dans ce site historique, aucune nouvelle tranchée n'a été autorisée. La puissance de certains points d'éclairage public situés en lisière du parc a été abaissée pour ne pas perturber l'harmonie de la mise en lumière. La technologie led, bien maîtrisée, permet d'ajuster très précisément le niveau d'éclairage et les flux lumineux afin de réduire les nuisances lumineuses. Grâce à cette mise en lumière, les promenades se prolongent une partie de la nuit, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

- Puissance installée : 7 603 W
- Concepteur lumière : Agence Le Point Lumineux
- Installateur : CITEOS et SPIE CityNetworks
- Équipements fournis par : Comatelec ; Lec

3<sup>ème</sup> prix

Crédits photos : © X. Boymond

### Ville de Toulouse (31) Mise en lumière du Musée des Augustins

En 2014, la nouvelle équipe municipale de la Ville de Toulouse (31) a décidé de "rallumer la ville" pour valoriser de façon attractive et chaleureuse son territoire et permettre au plus grand nombre d'en apprécier toute la richesse.

Situé au cœur de la ville rose, l'ancien couvent des Augustins abrite le musée d'art de la ville de Toulouse depuis 1795. Cet édifice érigé au XIII<sup>e</sup> siècle a fait l'objet d'une nouvelle mise en valeur, en traitant intégralement l'ensemble de l'édifice. Si le clocher octogonal se distingue par un traitement colorimétrique légèrement différent (variation de blancs), l'ensemble architectural se révèle, une fois la nuit tombée, nimbé d'un voile lumineux qui fait ressortir les volumes de l'ancien couvent grâce à un subtil jeu de contrastes et de profondeurs de plans. Le jury a particulièrement apprécié la justesse de cette mise en lumière.

- Puissance installée : 10 000 W
- Concepteur lumière : Quartiers Lumières
- Installateur : Citelum
- Équipements fournis par : Inconel



Crédits photos : © Jérôme Dorkel - Strasbourg

## Mention spéciale



### CONCOURS LUMIÈRES

Depuis 30 ans, le Concours Lumières® permet au grand public de (re)découvrir le paysage naturel ou urbain qu'il côtoie quotidiennement. Chaque année, de nombreux maîtres d'ouvrages, publics et privés, accompagnés dans cette démarche par les concepteurs lumière et les installateurs, valorisent en les mettant en lumière des éléments du patrimoine, historique ou contemporain. Ils créent ainsi une véritable animation de leur territoire, voire une nouvelle identité.

#### Eurométropole de Strasbourg (67) et ville de Kehl (Allemagne) Mise en lumière du Pont Beatus Rhenanus

Une mention spéciale a été attribuée à l'Eurométropole de Strasbourg (Bas-Rhin) et à la Ville de Kehl (Allemagne) pour la mise en lumière du pont Beatus Rhenanus, qu'emprunte une nouvelle ligne de tramway, ouverte en 2017. Signé Marc Barani, cet ouvrage d'art se caractérise par son tablier suspendu aux deux arches métalliques qui se dédoublent et rebondissent au milieu du Rhin. Les projecteurs LED soulignent l'élan de cette architecture et en révèlent la structure en vision plus rapprochée. La mise au point de cet éclairage de valorisation a été particulièrement étudiée pour n'entraîner aucune gêne visuelle pour les conducteurs du tramway. Les sources lumineuses sont parfaitement intégrées à l'ouvrage de façon à orienter très précisément l'éclairage sur les éléments de structure (tablier, parapet, suspentes...). "Un projet évident", a conclu le jury du Concours Lumières®.

- Puissance installée : 6 960 W
- Concepteur lumière : Ingelux Consultants
- Installateur : Clemessy
- Équipements fournis par : Flux Lighting ; Lec



Pour en savoir plus  
sur le Concours Lumières® et découvrir le  
palmarès en images :  
[www.serce.fr](http://www.serce.fr)

> Rubrique : Événements/Concours Lumières

#### Carte d'identité du SERCE

Le SERCE, Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique, réunit 260 entreprises (PME, ETI et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 900 sites en France.

Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. Intégrateurs multi techniques de l'efficacité énergétique, elles garantissent dans la durée les économies d'énergie dans le bâtiment.

Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).  
Chiffres clés - CA France 2017 : 17,9 milliards d'euros ; 135 000 salariés.



#### Contact SERCE

Marielle Mourgues : [m.mourgues@serce.fr](mailto:m.mourgues@serce.fr) - Tél. 01 47 20 69 45

[www.serce.fr](http://www.serce.fr) - [@SERCE\\_France](https://twitter.com/SERCE_France)



#### Contact PRESSE C-Comme Vous

Corinne Sorbier : [csorbier@c-commevous.com](mailto:csorbier@c-commevous.com) - Tél. : 01 45 31 20 83

[www.c-commevous.com](http://www.c-commevous.com)